

Conseil de Quartier
Gambetta

Conseil de quartier Gambetta

Compte rendu de la réunion du 10 avril 2025

Heure et Lieu : 19h00 – 21h20
Maison des Associations du 20^e
18, rue Ramus

19h - début de la réunion

1 – Nomination du secrétaire, du maitre du temps et de l'animateur/animateur.

Animatrice : Lydie APARICIO
Secrétaire : Guillaume LE DU
Maître du temps : Solange GRECIAS

2 – Tour de table pour présentation.

Étaient présents :

Membres du Conseil de quartier Gambetta :

Lydie APARICIO	Guillaume LE DU
Sébastien BLANCHARD (en visio)	Françoise MALLET
Françoise GABORIT (en visio)	Emmanuelle MERAND
Béatrice GELBMANN	Giorgio MILESI (en visio)
Yves GOUGUENHEIM	Jocelyne MONGELLAZ
Solange GRECIAS	Catherine SOUBISE (en visio)

habitantes et habitants :

Claudie BODY	Marthe LEMELLE (en visio)
Brent BROOKFIELD	Thierry MACONE
Paul CALORI	Julien MARLLAND
Loïc CANITROT	Olivier MENTHENNE
Jean-Luc CAPDEVIELLE	Betty NOCELLA
Vincent CORDONNIER (en visio)	Annette PAGES
Anabela DA CRUZ	Catherine PITOT (en visio)
Nathan DAUNIT	Pascale ROIRAND
Isabelle DE CATALOGNE	Rodrigo RAMIS
Nadia LABERCHE	Quentin SOMMERVOGEL
Claire LANDET (en visio)	Gérard VIGO
Véronique LEFEVRE	Marie-Thérèse WACRENIER

Le quorum de 5 membres pour traiter les questions budgétaires est atteint.

de la RATP

Benjamin PANCHOUT

Martin REZEAU

Charlotte LINDER

de la mairie du 20^e

Lucas MOYE

Excusés :

Philippe ARAGON

Anne SIRAND

Jean-Yves COLLIN

Michèle SURAN

Corine HAMEAU

3 – Validation du compte-rendu de la réunion du 13 mars 2025.

Pour rappel : le compte-rendu a été rédigé par les membres du Collectif d'Animation.

POUR : 14

Abst. : 13

CONTRE : 0

⇒ Le compte-rendu du 13 mars 2025 est validé.

4 – Parole aux nouveaux arrivants

Une habitante de la rue Orfila se plaint de la circulation qui s'est considérablement accrue dans cette rue. Elle regrette de ne pas avoir été prévenue par les services de la mairie de la mise en œuvre des travaux.

Une habitante fait remarquer la présence de SDF sur la Place Edith Piaf, à proximité de la synagogue de la rue Pelleport, posant, d'après elle, un problème de sécurité.

Une habitante indique que la présence de cette personne sans domicile a été signalée par un mail envoyé le jeudi 03 avril à la Mairie du 20^e. Ce mail n'a reçu aucune réponse. La personne est, d'après elle, calme et ne semble pas être susceptible de créer le moindre trouble, mais sa situation sanitaire est alarmante.

Un habitante, orthophoniste de métier, fait remarquer que quatre crèches ont été fermées. Elle demande à ce que la mairie donne des explications sur ces fermetures mettant à mal de nombreuses familles.

Toutes ces personnes ont été invitées à faire un courrier au CQG, afin qu'il puisse inviter les élus concernés à venir apporter une réponse en plénière.

5 – Point sur le fonctionnement du CQG.

Nous enregistrons l'entrée d'Olivier MENTIENNE au Collectif d'Animation.

Pas de candidat pour intégrer le pôle administratif.

6 - Point sur l'état budgétaire

Budget Fonctionnement :

a été dépensé à ce jour : 4 478,33 €

solde restant : **10 521,67 €**

Budget Investissement :

a été dépensé à ce jour : 0 €

solde restant : **15 000 €**

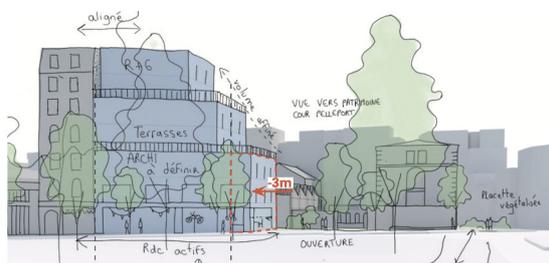
Le détail est annexé en fin de compte-rendu.

7 – Présentation du projet RATP

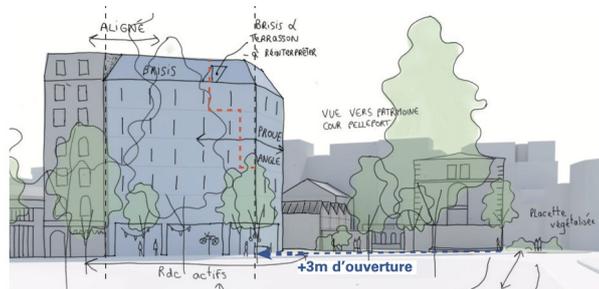
L'immeuble qui sera construit rue Belgrand ne sera pas comme la RATP l'avait présenté en 2024, car refusé par les Architectes des Bâtiments de France.

L'immeuble qui reste un R+6 aura une forme avec un style « faubourien ». Il conserve la même surface habitable. La RATP a choisi de réduire l'emprise au sol de 3 m, afin de libérer, au pied de cet immeuble, 30 m² de pleine terre. L'espace vert qui se trouvera au coin de la rue Belgrand et de la rue du Capitaine Ferber fera ainsi environ 200 m².

Cet immeuble, et ceux de la rue de la Py, feront l'objet d'un concours d'architecte. Le cahier des charges comprendra le respect de la hauteur, de l'emprise au sol et des étagements.



L'immeuble dans le projet initial



L'immeuble tel que la RATP le propose désormais

Rue de la Py. Les habitantes et habitants du 3 rue de la Py rappellent leurs inquiétudes, formulées à plusieurs reprises, face à la hauteur du nouvel atelier dont une partie sera mitoyenne à leur immeuble impactant de manière significative les terrasses et logements du 4^e étage, les privant de lumière naturelle, d'ensoleillement et de visibilité vu la situation d'enfermement qu'il provoquerait.

Ils souhaitent connaître précisément la hauteur de ce nouvel atelier qui s'avance jusqu'à leur immeuble.

La RATP explique qu'elles ne seront pas du R+5, mais qu'elles seront un peu plus que du R+4.

Tous les propriétaires mitoyens auront un référé préventif.

Le mur sud-ouest, parallèle à la rue des Lyanes, sera conservé durant toute la phase de démolition et de fondation de l'AMT (Atelier de Maintenance des Trains). Des consultations vont encore être menées avec les propriétaires mitoyens, la Ville de Paris, et les bailleurs sociaux, pour se prononcer sur le possible écrêtage de ce mur haut de 12 m.

Une nouvelle réunion avec les habitantes et les habitants sera organisée début 2026 pour faire un point sur la phase travaux.

Avant de traiter les trois points suivants, une habitante aurait souhaité que la règle sur l'attribution des aides financières du CQG soit changée afin que les aides soient plafonnées à 1 000 / 1 500 €. Ce point n'ayant pas été mis à l'ordre du jour, il est apparu délicat de se prononcer dessus sans en débattre. Une réunion spécifique pour répondre sur ce point pourrait être organisée avant la prochaine plénière.

8 – Demande de soutien du Festival Les Essentielles

Le projet a été présenté le 13 février (voir le CR). La structure demande un financement de 1 800 €.

POUR : 6

Abst. : 5

CONTRE : 0

⇒ Le financement de 1 800 € est accordé.

9 – Demande de soutien du Théâtre des Ailes Ardentes

Rodrigo RAMIS est venu nous présenter le projet le 13 février (voir CR). La structure demande un financement de 1 000 €.

POUR : 7

Abst. : 1

CONTRE : 3

⇒ Le financement de 1 000 € est accordé.

10 – Demande de soutien du Festival du Haut des Cimes de Ménilmontant

Julien MARLLAND présente l'Association Belles Absentes, fondée en 2001, qui œuvre dans le domaine du spectacle vivant en produisant et diffusant des créations mêlant poésie et théâtre, telles que *Beaux Présents Dorés* ou *Nadal - la conférence*, actuellement en cours de création.

Depuis 2018, l'association organise le festival **Du haut des cimes de Ménilmontant**, avec pour objectif de promouvoir et rendre accessible la poésie contemporaine.

Elle mène par ailleurs, depuis plusieurs années, un travail de proximité important, en lien direct avec le territoire et les acteurs du 20^e arrondissement de Paris.

L'action proposée s'inscrit dans cette dynamique : il s'agit de la circulation du **Poètobus** tout au long du week-end des 7 et 8 juin 2025. Ce bus poétique sillonnera principalement le quartier Gambetta, notamment la rue des Pyrénées, la rue Belgrand, le parvis de la mairie du 20^e et la place Gambetta.

La structure demande un financement de 1 325,08 €.

POUR : 10

Abst. : 0

CONTRE : 0

⇒ Le financement de 1 325,08 € est accordé.

11 – Commission Handicap

La loi handicap du 11 février 2005 a eu 20 ans cette année. Elle prévoyait, dans le domaine de l'accessibilité qu'une personne handicapée quel que soit son handicap puisse se déplacer dans la plus grande autonomie.

Or force est de constater que ce n'est pas le cas. Toute personne handicapée ayant droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité, c'est dans cette démarche participative et citoyenne que la commission handicap a été créée.

Le projet étant d'améliorer les déplacements piétonniers des personnes handicapées et vulnérables. Il est donc proposé à partir d'une grille des problèmes recensés mais non exhaustive dans l'espace public, de les localiser lors de marches exploratoires ou individuelles des habitants de notre quartier voire d'envisager une collaboration avec les autres Conseils de quartier.

L'objectif final étant de présenter une cartographie des constats mais aussi des propositions aux élus et élues pour que des possibles puissent advenir.

12 – Projet de fresque

Paul CALORI, vidéaste et habitant du quartier, présente un projet de grande fresque par la street artiste KASHINK. La réalisation de la fresque coûterait entre 4 500 et 5 000 €, pris sur le budget Investissement.

Le Conseil de quartier Gambetta soutient-il ce projet ?

POUR : 13

Abst. : 0

CONTRE : 0

⇒ Le Conseil de quartier financera ce projet à hauteur de 5 000 € sur le budget Investissement.

